

L'EDITO

N°59

NOVEMBRE 2015

PARIS, 13 NOVEMBRE 2015...



Les barbares qui ont semé la mort et la désolation, vendredi soir à Paris, sont des monstres. Personne ne le conteste. Mais s'en tenir à ce constat et à la compassion pour les familles martyrisées ne suffit pas. Ces monstres ont été enfantés par le désordre mondial, enclenché par les guerres menées au nom de la « démocratie » par les Bush, Sarkozy, Cameron, Hollande et quelques autres.

Des questions de bon sens n'obtiennent étrangement aucune réponse.

D'où vient l'argent ?

D'où viennent les armes ?

L'organisation terroriste dispose de moyens financiers considérables. L'argent, en partie, provient de plusieurs pays du Golfe, alliés de Washington et de Paris et du commerce du pétrole en direction, dit-on sans obtenir de démenti, de pays européens ainsi que du pillage d'antiquités vendues au prix fort en Occident par des réseaux mafieux.

D'où viennent les armes ? Un grand merci au grand Sam et à ses copains de Londres et de Paris. Le matériel fourni aux opposants à Bachar el Assad est passé à 90 % entre les mains des Djihadistes avec, en prime, les reliquats des arsenaux libyens, ainsi que des blindés, des tanks et de l'armement lourd de fabrication US pris à l'armée irakienne.

Les talibans en Afghanistan avaient été armés par Reagan au nom de la défense du « monde libre » avec les résultats que l'on connaît. Les « contras » au Nicaragua avaient bénéficié des mêmes largesses.

En accueillant les dictateurs latino-américains en retraite dorée à Miami, les officiels nord-américains ont pour habitude de dire : « Ce sont des fils de pute, mais ce sont nos fils de pute. » Les dirigeants occidentaux peuvent dire eux aussi, à propos des barbares : « Ce sont des monstres, mais ce sont nos monstres ».

EXTRAITS DE LA DÉCLARATION DE LA CGT, LE 14 NOVEMBRE :

Toute la CGT tient à témoigner de son soutien et de sa solidarité à l'ensemble des familles touchées par cette tragédie.

Elle salue la mobilisation extraordinaire de l'ensemble des agents des services et entreprises publics, qui montrent en chaque circonstance leur engagement au service des populations...

Les militants et les syndiqués de la CGT continueront plus que jamais à défendre au quotidien les valeurs de solidarité, de paix et de fraternité, valeurs essentielles de la démocratie et de notre république.

Alors que notre société vit une crise économique et sociale terrible, ces fondamentaux doivent être réaffirmés plus que jamais. Face à ces actes criminels sans précédent, toutes tentatives d'opposition ou de citoyens doivent être condamnées.

Le gouvernement vient de prendre des mesures d'urgence en matière de sécurité.

La CGT réaffirme son attachement aux libertés individuelles et collectives.

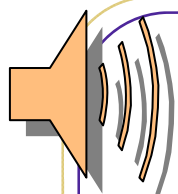
Sommaire

1. L'édito
2. L'action
3. L'information
4. L'orga, le Point. La vie des sections.

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 0155826888- Fax. 0155826915
<http://www.fnic-cgt.fr> - E-mail : contact@fnic-cgt.fr
Mensuel - 1,06 €
Directeur de publication : Lionel KRAWCZYK
ISSN : 2112-2776
Commission Paritaire : 0119 S 08416



DE L'ACTION, DES LUTTES, IL Y EN A DE NOMBREUSES, ET MÊME, COURONNÉES DE SUCCÈS. NATURELLEMENT, POUR CONTINUER À ACCRÉDITER L'IDÉE QU'IL N'Y A RIEN D'AUTRE À FAIRE QU'ACCEPTER L'AUSTÉRITÉ ET LA DESTRUCTION DE TOUTE NOTRE PROTECTION SOCIALE, LES MÉDIAS DES BOLLORÉ/LAGARDÈRE/DASSAULT..., SE GARDENT BIEN DE LE FAIRE CONNAÎTRE. ET QUAND ILS SE FONT L'ÉCHO DE L'ACTION DES CAMARADES D'AIR FRANCE, C'EST SUR LE MODE « FAITS DIVERS », PRENANT LA DÉFENSE DES PAUVRES PATRONS AGRESSÉS PAR DES VOYOUS !



LA MOBILISATION NATIONALE DU 2 DÉCEMBRE 2015

EN SOUTIEN À NOS CAMARADES,
QUI SERONT CE JOUR-LÀ PRÉSENTÉS
AU TRIBUNAL DE BOBIGNY
EST MAINTENUE.

SUR LES DEUX SITES APTAR DE BRECEY ET GRANVILLE, après mobilisation, la CGT a obtenu l'engagement d'embauches d'intérimaires. La mobilisation continue pour d'autres embauches !

A NOTRE-DAME-DE BRIANÇON, LES SALARIÉS DE GRAFTECH LUTTENT contre leur patron-voyou et ses actionnaires américains, qui entendent liquider l'entreprise, pourtant bénéficiaire et disposant d'un carnet de commandes bien garni. Un courrier a été adressé au ministre Macron par la CGT 73 et notre Fédération, en avril dernier : pas de réponse...

RENTABILITÉ EN HAUSSE --> SUPPRESSIONS D'EMPLOIS dans le groupe Michelin (860 emplois directs),

CHANTAGE À L'EMPLOI chez Sanofi, pour obtenir la signature d'un accord « de compétitivité » visant à augmenter la productivité de 20 à 25 sur trois ans, et la rentabilité financière !

L'ACCORD AGIRC/ARRCO : les patrons encore gagnants ! Le Medef a obtenu ce qu'il voulait, un nouveau recul de l'âge de départ en retraite, en raison du système de bonus-malus. Pour les retraités, la revalorisation des pensions à hauteur des prix – 1 % signifie que, si l'inflation reste stable dans les trois prochaines années, ce sera un nouveau gel des pensions, déjà en vigueur depuis 2013 ! A noter que, **pour la CFTD, signataire de l'accord avec la CFTC et la CFE/CGC, l'accord serait équilibré !**

LA MINISTRE TOURAINE SE MOQUE DE NOUS AVEC CE 0,1 % d'augmentation de la retraite de base ! Le 24 novembre, nationalement, les retraités exigent, non une aumône insultante et méprisante, mais :

- l'arrêt du gel des pensions et l'abrogation des mesures fiscales régressives contre les retraités,
- l'augmentation des pensions directes et de réversion, le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier prenant en compte l'évolution des salaires,
- la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2016 d'une loi sur l'adaptation de la société au vieillissement avec prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité sociale
- le développement et le renforcement des services publics indispensables à une vie digne, en particulier dans le domaine de la santé.

☛ **SELON LES CAS, LES MANIFESTATIONS OU RASSEMBLEMENTS SERONT AUTORISÉS. DES PÉTITIONS, DES MOTIONS PEUVENT ÊTRE DÉPOSÉES EN PRÉFECTURE, AUPRÈS DE ÉLUS, DU MEDEF LOCAL.**

APPEL À SOLIDARITÉ : INONDATIONS DU SUD DE LA FRANCE

Les inondations violentes de cet automne ont provoqué la mort de 18 personnes et ravagé plusieurs locaux, dont l'Union locale de Cannes. Sur ce secteur, ce sont 11 500 syndiqués recensés.

Une chaîne de solidarité est lancée par la CGT, avec l'UD 06 et l'Avenir Social, en direction de nos camarades victimes de cette catastrophe.

LES DONS PEUVENT ÊTRE ENVOYÉS PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE L'AVENIR SOCIAL – SOLIDARITÉ SUD DE LA FRANCE, 263 RUE DE PARIS – CASE 419, 93514 MONTEUIL CEDEX

DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES

DES MÉDECINS

COMMENT LES ÉVITER ?

Sur le site www.service-public.fr et « dépassements d'honoraires » vous trouverez une fiche « informations du patient sur les tarifs des consultations et actes médicaux ». Le professionnel de santé doit informer des tarifs qu'il pratique par l'affichage en salle d'attente, ou devis lorsque les soins pratiqués sont supérieurs à 70 €.

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE, LOI « NOTRE » (PREMIÈRE PARTIE)

C'est sous ce titre ronflant qu'a été publiée, le 7 août 2015, la loi qui s'inscrit dans un long processus de réorganisation spatiale des institutions publiques et de réforme de l'Etat.

Cette loi, décidée par le Gouvernement, arrive sans avoir apaisé les tensions entre Assemblée nationale, Sénat, et sans avoir rassuré les associations d'élus.

Cette loi, décidée par le Gouvernement s'est faite sur le dos des citoyens, des salariés et en particulier de leurs organisations syndicales. Elle fait particulièrement ressortir un manque très net de démocratie.

Si cette loi confirme la suprématie des régions et des métropoles, l'Etat n'en reste pas moins un acteur majeur dans les territoires au travers de ses Préfets de région.

Cette loi, pour quelle finalité ? Quel contenu ? Quelle mise en œuvre des politiques publiques à l'échelle européenne, nationale, territoriale ?

La place qui est attribuée, de fait, au patronat et à ses représentants dans la définition des politiques publiques, avec primauté au secteur privé, dans la mise en œuvre de l'action publique met en avant un nouveau modèle de développement économique et social ainsi qu'une refondation des rapports et des droits sociaux et salariaux.

C'est la mise en place de la priorité donnée aux considérations économiques et à l'argument gestionnaire.

Les dimensions sociales et d'aménagement des territoires, en matière de politique publique, devront découler des options économiques. Dans cette situation, c'est un affaiblissement considérable des droits et garanties collectives du salariat (actifs du privé comme du public, privés d'emploi, retraités).

COMME CITOYEN, SYNDIQUÉ, NOUS DEVONS ÊTRE PARTICULIÈREMENT VIGILANTS ET ACTIFS.

C'EST DE NOTRE AVENIR ET DE CELUI DE NOS ENFANTS QU'IL EST QUESTION

A SUIVRE,...



DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

Députés et gouvernement ont découvert subitement une « insupportable » hausse d'impôts locaux touchant de nombreux retraités ! La CGT n'a cessé, depuis la loi votée par le gouvernement Sarkozy, de dénoncer l'incidence, pour les retraités, des diverses mesures fiscales : suppression de la demi-part, instauration de la CASA, gel des pensions... qui ont rendu imposables des retraités qui ne l'étaient pas. Tout à coup (la proximité d'élections y serait-elle pour quelque chose) parlementaires, gouvernement, médias, découvrent la gravité de la situation faite à des milliers de retraités !

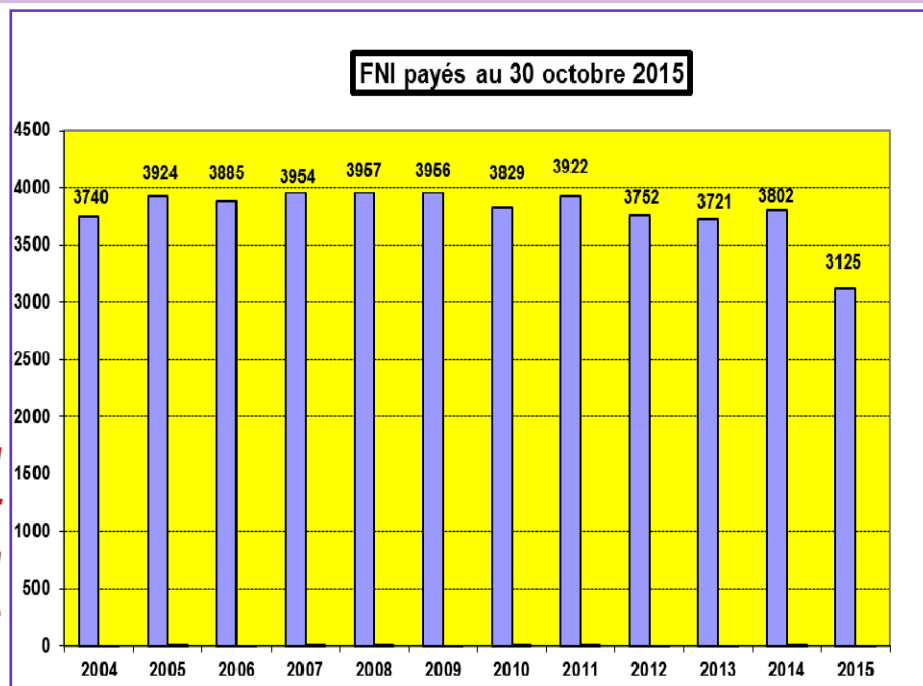
L'Agenda

24 NOVEMBRE, mobilisation nationale des retraités

2 DÉCEMBRE, actions en soutien aux camarades d'Air France

15 DÉCEMBRE, Conseil national de l'UFR

• Encore 677 FNI à venir pour terminer l'année 2015 au même niveau que 2014.



Toutefois, de date à date, c'est-à-dire par rapport à fin octobre 2014, nous pouvons être satisfaits d'une différence positive de 469 FNI. Le Conseil national de l'UFR prendra, ou reprendra, contact avec les trésoriers ou secrétaires des sections qui n'ont rien réglé.

N'oublions pas les timbres mensuels : le déficit est encore important mais nous sommes certains que, comme pour les FNI, les camarades auront à cœur de tout solder avant la fin de cette année.

La vie des sections

350^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE SAINT GOBAIN

Le 15 octobre 2015, le syndicat CGT de la S.E.P.R, dans le Vaucluse a fêté les 350 ans de Saint Gobain dans la lutte, avec des salariés en grève, rassemblés devant l'entreprise : 3 heures de grève par poste, en réponse à la direction qui avait décidé de faire la fête avec uniquement les politiques du département, y compris le maire frontiste du Pontet.

Les camarades du syndicat avaient fait une démarche auprès de la direction du site afin que cette fête soit avant tout celle des salariés qui ont construit Saint Gobain au long des siècles, en y apportant la richesse de leur travail, bien souvent au détriment de leur santé.

Les camarades souhaitaient fortement qu'à l'occasion de ces festivités l'atelier-théâtre du CE puisse restituer aux salariés sur le site de production, de façon littéraire, le contenu de leurs témoignages, sur le fruit de leur sueur, leur investissement au quotidien dans la création des richesses sur le site et plus largement dans le groupe Saint Gobain. Refus de la direction.

Alors, après une minute de silence pleine d'émotion en mémoire des salariés morts sur le site de la S.E.P.R ou de maladies professionnelles, l'Expression Théâtrale Littéraire a été offerte aux salariés actifs et retraités, rassemblés devant les grilles de la S.E.P.R. Etaient présents des camarades d'autres sites Saint Gobain également en lutte ce jour-là, des camarades d'autres entreprises du secteur privé ou du secteur public, de l'UD CGT 84, de l'UL Sorgues-Le-Pontet, de la FNIC CGT. Après les différentes interventions, nous avons levé le verre de l'amitié et mangé quelques sandwiches qui nous ont un peu réchauffés, car la température était plutôt hivernale.

Les camarades de la section retraités CGT de la S.E.P.R étaient présents en nombre important durant cette journée de lutte, devant les grilles de la S.E.P.R avec les actifs en grève. Le syndicat avait envoyé un courrier spécifique à chaque camarade de la section retraités précisant l'importance d'être présents aux côtés des actifs en grève, et du matin au soir les camarades de la section retraités CGT de la S.E.P.R ont été présents.